

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 juin 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et onzième session
Point 31 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité
Soixante douzième année

**Lettre datée du 21 juillet 2017, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine concernant l'escalade de la violence dans la région du Donbass (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 31 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Volodymyr **Yelchenko**



Annexe à la lettre datée du 21 juillet 2017 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine sur l'escalade de la violence dans la région du Donbass

Le 21 juillet 2017

Le Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine proteste énergiquement contre l'intensification de l'agression perpétrée par la Fédération de Russie dans la région du Donbass et contre les attaques et bombardements violents menés par les forces hybrides russes, notamment au moyen de chars, d'artillerie autopropulsée, de lance-roquettes et de mortiers.

Les dommages subis par une maison dans la ville de Krasnohorivka (Donetsk) ainsi que l'attaque perpétrée par un groupe russe subversif en périphérie de cette ville, le 20 juillet 2017, sont particulièrement préoccupants.

Nous considérons que les actions commises par l'État agresseur ainsi que par des militants soutenus par la Fédération de Russie sont une tentative délibérée d'ébranler le cessez-le-feu mis en place pour la saison des récoltes qui, selon le cadre posé par le Groupe de contact trilatéral, devait s'étendre du 24 juin au 31 août. Rien qu'entre les 18 et 20 juillet, l'Ukraine a perdu 11 soldats et 15 autres militaires ont été blessés, de même que 2 civils.

Nous devons affirmer clairement que les activités déployées par les forces russes dans le Donbass – une zone aux prises avec un conflit armé international causé par la Fédération de Russie – et les provocations et agressions commises par les mandataires du Kremlin montrent que ce dernier met sciemment en péril le processus, fondé sur les accords de Minsk, visant à trouver une solution pacifique au conflit.

Nous exigeons de la Fédération de Russie qu'elle mette immédiatement un terme aux provocations armées, qui alourdissent le bilan humain et aggravent la destruction des infrastructures régionales, et qu'elle se décide à respecter l'intégralité des engagements qu'elle a pris dans les accords de Minsk.

Nous attendons de la communauté internationale, en particulier de nos partenaires engagés dans le processus de paix, une réaction explicite aux actions agressives déployées par les troupes hybrides russes dans le Donbass et une intensification de la pression sur la Fédération de Russie, pour que celle-ci mette immédiatement un terme à son agression.